



PEINE DE MORT ET SANTE MENTALE

Fiche pour les journalistes

12^e Journée mondiale contre la peine de mort

Le 10 octobre 2014, la Coalition contre la peine de mort et d'autres organisations abolitionnistes dans le monde célèbrent la 12^e Journée mondiale contre la peine de mort, avec une attention particulière portée aux détenus, accusés ou condamnés souffrant de problèmes de santé mentale. Tout en s'opposant de manière absolue à la peine de mort, les abolitionnistes souhaitent également que les mesures de protection existantes soient mises en œuvre. Parmi ces mesures figure l'exigence établie par les normes relatives aux droits de l'homme selon lesquelles les personnes souffrant d'une pathologie mentale ou de déficiences intellectuelles graves ne peuvent pas être condamnées à mort.

Notes documentaires

La peine de mort, lorsqu'elle est prévue par la loi, doit être réservée aux criminels les plus dangereux (les « pires des pires ») et doit offrir le plus haut niveau de protection à ceux qui en font l'objet. Les normes internationales protègent certaines personnes spécifiques, qui ne devraient jamais être exécutées. Ces personnes sont les enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant de désordres mentaux. Cependant, la réelle difficulté concernant cette garantie se trouve non dans sa reconnaissance officielle mais dans son application. Tandis que pour les délinquants mineurs ou les femmes enceintes, « la détermination qu'une personne appartient à la catégorie protégée est relativement simple, il existe un énorme degré de subjectivité lorsque l'on évalue des concepts tels que la folie, les capacités intellectuelles limitées et "toute forme de trouble mental". L'expression "toute forme de trouble mental" s'applique probablement à un grand nombre de personnes condamnées à mort »¹.

Tant que la peine de mort continue d'exister, les personnes souffrant de déficiences mentales courent le risque d'être condamnées à mort et exécutées, en violation des normes internationales. **Ce document de synthèse montre quelles mesures peuvent être prises pour supprimer ce risque, notamment en luttant contre la stigmatisation des personnes souffrant d'un handicap mental ou intellectuel, en particulier lorsque les médias entretiennent des idées reçues erronées concernant les risques que ces personnes représentent.**

L'éthique journalistique, la santé mentale et la peine de mort²

450 millions de personnes dans le monde entier ont un problème de santé mentale. La plupart des gens qui ont des problèmes de santé mentale se rétablissent complètement, ou sont capables de vivre avec et de les gérer, surtout si elles reçoivent de l'aide dès le début. Mais même si beaucoup de gens sont touchés, il existe une forte stigmatisation sociale liée à la mauvaise santé mentale, et les personnes atteintes de problèmes de santé mentale peut être victimes de discrimination dans tous les aspects de leur vie.

Beaucoup de gens croient que les personnes atteintes de maladie mentale sont violentes et dangereuses, alors qu'en fait, ils risquent davantage d'être attaqués ou de se faire du mal que de

¹ Capital punishment and implementation of the safeguards guaranteeing protection of the rights of those facing the death penalty, Report of the Secretary-General. UN Doc. E/2010/10, décembre 2009.

² Extrait du site (en anglais) : <http://www.mentalhealth.org.uk/help-information/mental-health-a-z/S/stigma-discrimination/>

nuire à d'autres personnes. La situation est exacerbée par les médias. Les articles des journaux font souvent le lien entre maladie mentale et violence, ou dépeignent les personnes ayant des problèmes de santé mentale comme dangereuses, criminelles, malsaines, ou très handicapées et incapables de vivre normalement des vies épanouissantes. C'est loin d'être le cas.

Stigmatisation

Il est important de souligner que les personnes atteintes d'un handicap mental ne représentent pas, en règle générale, un risque de violence supérieur à celui posé par le reste de la population³ ; de nombreux témoignages montrent qu'au contraire, ces personnes sont plus susceptibles que la moyenne de *subir* des violences⁴. On observe cependant que de nombreuses personnes nécessitant un traitement psychologique et qui ne l'ont pas reçu ont ensuite commis des actes violents.

Lutter contre la stigmatisation

- Utiliser un langage respectueux
- Mettre la personne avant la maladie: utiliser des expressions telles que « une personne atteinte de schizophrénie ». N'utilisez jamais des termes comme : fous, débiles, psycho, retardés ; et reprenez ceux qui le font.
- Inclure la maladie mentale dans les discussions sur l'acceptation de la diversité, comme vous le feriez pour la diversité culturelle, les convictions religieuses, le handicap physique et l'orientation sexuelle.⁵
- De nombreuses études montrent que la meilleure façon de remettre en question ces stéréotypes est d'être en contact direct avec des personnes ayant une expérience de problèmes liés à la santé mentale. Un certain nombre de campagnes nationales et locales tentent de changer les perceptions du public quant à la maladie mentale⁶.

Pourquoi les personnes souffrant d'un handicap mental sont plus susceptibles que les autres d'être arrêtées, de faire des aveux et d'être condamnées, et ont moins de chances d'être placées en liberté conditionnelle ?

L'accès insuffisant aux traitements : une opportunité manquée ?

Ainsi que des observateurs le soulignent, les prisons sont en passe de devenir les institutions psychiatriques du 21^e siècle⁷. Ceci reflète, au moins partiellement, l'incapacité de nos sociétés à fournir des soins et une assistance adéquats aux personnes atteintes d'un handicap mental ou intellectuel. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, entre 76 % et 85 % des personnes souffrant de graves troubles mentaux dans les pays en développement ne reçoivent aucun traitement pour leurs problèmes de santé mentale, et ce nombre oscille entre 35 % et 50 % dans les pays développés. Par ailleurs, les difficultés d'intégration sociale des personnes atteintes de troubles mentaux exacerbent leur marginalisation et leur vulnérabilité.⁸

³ Le risque de violence est accru lorsque des personnes cumulent maladie mentale grave et consommation de substances nocives, même si les liens entre les deux sont complexes. Voir Elbogen EB, Johnson SC. The Intricate Link between Violence and Mental Disorder. *Archives of General Psychiatry* 2009;66(2):152-161; <http://archpsyc.jamanetwork.com/article.aspx?articleid=210191>; et Fazel S, Gulati G, Linsell L, Geddes JR, Grann M. Schizophrenia and violence: systematic review and meta-analysis. *PLoS Med* 2009;6:e1000120; <http://www.plosmedicine.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pmed.1000120>

⁴ Voir par exemple, Crump C et al. Mental disorders and vulnerability to homicidal death: Swedish nationwide cohort study. *British Medical Journal* 2013; 346:

⁵ Extrait du site (en anglais) : <http://www.nami.org/ContentManagement/ContentDisplay.cfm?ContentFileID=5148>

⁶ Exemple (en anglais) : <http://www.time-to-change.org.uk>

⁷ White P, Whiteford H. Prisons: mental health institutions of the 21st century? *Medical Journal of Australia* 2006; 185 (6): 302-303.

⁸ OMS, World Mental Health Survey Consortium. Prevalence, severity and unmet need for treatment of mental

Ecrire un article sur des sujets violents en lien avec des problèmes de santé mentale⁹

- **S'en tenir aux faits** - ne pas spéculer sur le fait que la santé mentale d'une personne puisse être un facteur aggravant, à moins que les faits soient clairs
- **Contextualiser les faits**, en expliquant par exemple que très peu de gens ayant des problèmes de santé mentale sont violents
- **Recueillir les commentaires** d'association travaillant avec des personnes ayant des problèmes de santé mentale
- **Parler aux proches des personnes inculpées** - souvent, ils sont aussi victimes de violence et de discrimination et ont des histoires fascinantes à raconter

Vulnérabilité des personnes souffrant d'un handicap mental face à la manipulation au moment d'un crime et lors des interrogatoires de police

Selon l'organisation Human Rights Watch, le nombre disproportionné de personnes souffrant d'un handicap intellectuel parmi la population carcérale reflète probablement le fait que les personnes souffrant d'un handicap mental qui enfreignent la loi sont plus susceptibles que les autres d'être arrêtées, de faire des aveux et d'être condamnées, et ont moins de chances d'être placées en liberté conditionnelle. HRW suggère que certaines personnes souffrant d'un retard mental, qui purgent une peine de prison, pourraient en réalité être innocentes mais avoir « avoué un crime qu'elles n'ont pas commis du fait de leur influençabilité caractéristique et de leur désir de plaire aux représentants de l'autorité »¹⁰. Une étude sur les détenus américains libérés après avoir été innocentés à la suite d'un test ADN confirme la vulnérabilité des personnes souffrant d'un handicap intellectuel et leur propension à faire de faux aveux. Selon cette étude, environ deux tiers des anciens détenus disculpés souffrant d'un retard mental ont été condamnés suite à des aveux, contre environ 8 % parmi la population générale¹¹.

Comportement au tribunal

Un accusé présentant un handicap mental, psychosocial ou intellectuel peut nuire à ses propres intérêts par un comportement inadapté lors de l'audience. Toute action telle qu'une explosion orale, une agression ou des menaces physiques est clairement préjudiciable, mais d'autres comportements sans gravité, tels que le fait de sourire ou de grimacer au mauvais moment (par exemple lors de la description du crime commis) peuvent sembler indiquer une absence de remord ou de respect à l'égard du tribunal.

Définitions clés :

Qu'est-ce que la santé mentale ?

L'**Organisation mondiale de la santé** (OMS) définit la santé non seulement en termes de santé physique mais également en termes de santé mentale. Selon l'OMS, « **la santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. Dans ce sens positif, la santé mentale est le fondement du bien-être d'un individu et du bon fonctionnement**

disorders in the WHO World Mental Health Surveys. *Journal of the American Medical Association*, 2004, 291:2581–2590.

⁹ Extrait du site (en anglais) : <http://www.time-to-change.org.uk/news-media/media-advisory-service/help-journalists/violence-mental-health-problems>

¹⁰ Human Rights Watch. *Beyond Reason: The Death Penalty and Offenders with Mental Retardation*. Mars 2001, p. 15.

¹¹ Gross SR, Jacoby K, Matheson DJ et al., Exonerations in the United States 1989 Through 2003, 95 *Journal of Criminal Law and Criminology* 523-545 (2005). Une proportion similaire est observée pour les personnes souffrant d'une maladie mentale.

d'une communauté »¹². Au contraire, la maladie ou les troubles mentaux désignent différents états qui se caractérisent par une déficience cognitive, émotionnelle ou sociale, et qui découlent de facteurs psychosociaux ou biologiques. Dans d'autres cas, l'altération des capacités intellectuelles peut résulter de troubles mentaux.

Ces deux types de déficiences et de troubles affectent le comportement, le processus décisionnel et le sentiment de culpabilité. Ils sont donc largement pris en compte dans les procédures légales, y compris dans les procès pouvant entraîner la peine capitale. La maladie mentale peut souvent être atténuée par un traitement et est généralement indépendante des capacités intellectuelles de la personne. En revanche, le handicap intellectuel (appelé retard mental dans les textes juridiques et médicaux), qui apparaît avant 18 ans, dure en général toute la vie et se traduit par des capacités intellectuelles inférieures à la moyenne.

Qu'est-ce que le handicap mental ?

Le vocabulaire lié au handicap évolue rapidement. Des termes issus des domaines médicaux et juridiques tels que « maladie mentale » ou « retard mental » sont remplacés par des termes issus du mouvement pour la défense des personnes handicapées : ainsi le « handicap psychosocial » remplace la « maladie mentale » et le « handicap intellectuel » remplace le « retard mental ». Cependant, la majorité des textes de loi relatifs à la peine de mort conservent la terminologie antérieure, ce qui explique qu'il est si difficile de s'affranchir des termes juridiques existants.

- **Démence/Aliénation mentale.** Ce terme, qui est encore utilisé dans la terminologie juridique ou législative, renvoie à l'incapacité d'une personne à comprendre « la nature et la qualité » de ses actes, ou, si elle les comprend, à l'incapacité de percevoir l'aspect négatif de ses actions. Le terme « démence » ne figure pas dans les manuels de diagnostic psychiatrique. Il s'agit d'un terme juridique.

- **Maladie mentale/Handicap psychosocial.** Ces termes renvoient à (i) « un état médical ou psychologique qui perturbe le raisonnement de la personne ou ses émotions, ses humeurs, sa capacité à interagir avec les autres, et son fonctionnement quotidien »¹³; (ii) l'interaction entre des composantes psychologiques et socioculturelles, du handicap. La composante psychologique renvoie à des manières de penser et de procéder, des expériences et des perceptions du monde. La composante socioculturelle renvoie à des limites de comportement fixées par la société et la culture, qui interagissent avec ces différences psychologiques/la folie, ainsi qu'aux stigmates que la société associe au terme « handicapé »¹⁴.

- **Retard mental/Handicap intellectuel/Trouble du développement intellectuel** est un trouble qui débute pendant l'enfance et l'adolescence et désigne à la fois des déficits intellectuels et d'adaptation dans les domaines conceptuel, social et pratique¹⁵. Avec une aide appropriée, les personnes atteintes d'un handicap intellectuel peuvent vivre en quasi-autonomie mais auront toujours des déficits et des besoins d'assistance importants.

- **Lésion cérébrale organique.** Ce terme renvoie à une lésion dans le cerveau causée par un événement traumatique tel qu'un choc à la tête, un accident de voiture, une chute ou encore une asphyxie, une congestion cérébrale, ou l'exposition à des substances nocives. Ce type d'événement a pour effet de réduire la capacité du cerveau à fonctionner efficacement, et conduit à des déficiences

¹² WHO. Strengthening mental health promotion. Geneva, World Health Organization, 2001: Fact sheet, No. 220.

¹³ National Alliance on Mental Illness. What is mental illness?

http://www.nami.org/Template.cfm?Section=By_Illness

¹⁴ World Network of Users and Survivors of Psychiatry, 2008, Implementation Manual for the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

¹⁵ La principale organisation des États-Unis sur le handicap mental, l'« American Association on Intellectual and Developmental Disabilities », a modifié sa terminologie en remplaçant « retard mental » par « handicap mental » en 2005. L'« American Psychiatric Association » a adopté le terme « Intellectual Disability » [handicap intellectuel] (Intellectual Developmental Disorder: trouble du développement intellectuel) dans son dernier manuel diagnostique (DSM-5 Guidebook, p. 34). L'OMS devrait faire de même dans la prochaine version de son manuel diagnostique (ICD-11).

cognitives qui peuvent (en fonction de l'âge auquel se produit l'incident et de l'existence de déficits d'adaptation importants) également conduire la personne à être diagnostiquée comme atteinte d'un handicap intellectuel.

- **Maladies neurodégénératives.** Ces maladies incluent la démence et se manifestent généralement au stade de la vieillesse, et limitent le fonctionnement intellectuel.

Remerciements :

La présente fiche est un extrait de la fiche d'information détaillées préparée par M. James Welsh, ancien expert auprès d'Amnesty International sur les questions de santé et les conditions de détention. Des informations supplémentaires ont été ajoutées par le Pr. Stephen Greenspan, le Dr. Terry Kupers, le Pr. Frank Bellivier ainsi que des membres du Comité de pilotage de la Coalition Mondiale contre la peine de mort.

Fiche complète disponible en ligne : www.worldcoalition.org/fr/worldday